

CHAMPIONNAT DE BRETAGNE VOILE PERFORMANCE

18 - 19 octobre 2025

BAIE DE QUIBERON
YACHT CLUB DE CARNAC
GRADE 5B

*La mention [NP] (No Protest) dans une règle des instructions de course (IC) signifie qu'un bateau ne peut pas réclamer contre un autre bateau pour avoir enfreint cette règle. Ceci modifie la RCV 60.1.
La mention [DP] dans une règle des IC signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.*

1. REGLES

- 1.1 L'épreuve est régie par les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile*.
- 1.2 Les règles techniques et de sécurité des supports à foils :
ffvoile.fr/ffv/web/ffvoile/documents/PE_Regles_Securite_Bateaux_Foils_0715.pdf
- 1.3 Les manifestations sportives sont avant tout un espace d'échanges et de partage accessible à toutes et à tous. A ce titre, il est demandé aux concurrent.e.s et accompagnateurs.trice de se comporter en toutes circonstances, à terre comme sur l'eau, de façon courtoise et respectueuse indépendamment de l'origine, du genre ou de l'orientation sexuelle des autres participant.e.s.ou accompagnateurs.trice. Un.e concurrent.e. ou accompagnateur.trice qui ne respecterait pas ces principes pourra être pénalisé selon la RCV 2 ou 69. »

2. MODIFICATIONS AUX INSTRUCTIONS DE COURSE

- 2.1 Toute modification aux IC sera affichée au plus tard 2 heures avant le signal d'avertissement de la course dans laquelle elle prend effet, sauf tout changement dans le programme des courses qui sera affiché avant 21h00 la veille du jour où il prendra effet.
- 2.2 Des modifications à une instruction de course peuvent être faites sur l'eau selon la procédure suivante : le comité de course enverra le pavillon L sur le bateau comité et donnera l'information à la voix et par VHF. Le comité de course s'assurera que tous les concurrents aient bien eu l'information.

3. COMMUNICATIONS AVEC LES CONCURRENTS

- 3.1 Le tableau officiel d'information en ligne à l'adresse :
www.yccarnac.com/regates-morbihan/waszp-cup-2

Le PC course est situé au YC Carnac

Téléphone : +33(0)2 97 52 66 44

Email : regate@yccarnac.com ,

site internet : www.yccarnac.com

WTSP : chat.whatsapp.com/Jzsz3pnNUP1uzSc2mQmrl?mode=ems_qr_t

4. CODE DE CONDUITE [DP] [NP]

- 4.1 Les concurrents et les accompagnateurs doivent se conformer aux demandes justifiées des arbitres.

5. SIGNAUX FAITS A TERRE

- 5.1 Les signaux faits à terre sont envoyés au mât de pavillons situé au YC Carnac.
- 5.2 Quand le pavillon Aperçu est envoyé, le signal d'avertissement ne pourra pas être fait moins de 20 minutes après l'affalé de l'Aperçu (ceci modifie Signaux de course).

6. PROGRAMME DES COURSES

- 6.1 Dates des courses :

Date	Briefing	WASZP 1 ^{er} signal d'avertissement
18 Octobre	12h00	13h00
19 Octobre		11h00

- 6.2 L'heure prévue pour le signal d'avertissement de la première course est 13h le 18 Octobre et 11h00 le 19 Octobre.
- 6.3 Le dernier jour de course il n'y aura pas de signal d'avertissement après 16h00.
Pour prévenir les bateaux qu'une course va bientôt commencer, un pavillon Orange sera envoyé avec un signal sonore cinq minutes au moins avant l'envoi du signal d'avertissement.
- 6.4 Le nombre de courses prévues au programme sera à l'appréciation du comité de course. La force du vent, l'état de la mer, la température de l'eau et la fatigue des concurrents seront pris en compte dans la décision du comité de course. Dans tous les cas, il ne pourrait y avoir plus de 5 courses par jour.

7. PAVILLONS DE CLASSE

Le pavillon de classe est le pavillon de la classe WASZP.

8. ZONES DE COURSE

L'emplacement de la zone de course se situe dans la baie de Quiberon en incluant les zones interdites.

9. LES PARCOURS

- 9.1 Les parcours sont décrits en **annexe PARCOURS** en incluant l'ordre dans lequel les marques doivent être passées et le côté duquel chaque marque doit être laissée.
- 9.2 Au plus tard au signal d'avertissement, le comité de course indiquera le n° du parcours à effectuer et, si nécessaire, le cap et la longueur approximatifs du premier bord du parcours. La flamme numérique n°1 sera hissée pour le parcours n°1. La flamme numérique n°2 sera hissée pour le parcours n°2. La flamme numérique n°3 sera hissée pour le parcours n°3. Le pavillon rouge sera hissé pour le parcours slalom.

10. MARQUES

- 10.1

Départ	Parcours : Porte au vent	Parcours : Porte sous le vent	Arrivée
BC et bouée orange conique	Bouée orange conique	Bouées jaune cylindrique	BC et bouée crayon jaune

11. ZONES QUI SONT DES OBSTACLES

Les zones considérées comme des obstacles sont précisées en **Annexe ZONES DE COURSE**.

12. LE DEPART

- 12.1 La ligne de départ sera entre le mât arborant un pavillon orange sur le bateau du comité de course à l'extrémité tribord et le côté parcours de la marque de départ à l'extrémité bâbord (voir § 10 des IC).
- 12.2 Un bateau qui ne prend pas le départ au plus tard 4 minutes après son signal de départ sera classé DNS sans instruction (ceci modifie les RCV A5.1 et A5.2).

13. CHANGEMENT DU BORD SUIVANT DU PARCOURS

13.1 Il n'y aura pas de changement de parcours.

14. L'ARRIVEE

14.1 La ligne d'arrivée sera entre **un mât arborant un pavillon bleu** et **le côté parcours de la marque d'arrivée** (voir § 10 des IC).

14.2 **Grand Prix Finish** : lorsque le premier bateau termine le parcours et passe l'arrivée, le comité de course positionné en arrivée, enverra immédiatement un pavillon jaune avec un signal sonore (cela change les signaux de course). Ce pavillon jaune peut être doublé à la porte sous le vent. Le pavillon jaune et le pavillon bleu seront affalés à la fin de la fenêtre d'arrivée ou quand le dernier bateau finit.

14.3 Quand le premier bateau termine le parcours et passe l'arrivée, les concurrents **doivent** alors passer la ligne d'arrivée nonobstant le nombre de tours effectués.

14.3.1 Leur position dans la course sera établie à partir de l'ordre d'arrivée et du nombre de tours effectués.

14.3.2 Parcours n°3 : les bateaux qui auront effectué 3 tours seront classés devant les bateaux qui auront effectué 2 tours et 1 tour.

14.3.3 Parcours n°2 : les bateaux qui auront effectué 2 tours seront classés devant les bateaux qui auront effectué 1 tour.

14.3.4 Les bateaux qui auront effectué 1 tour seront classés devant les bateaux qui auront effectué 1/2 tour (passage de la porte au vent).

14.3.5 Les concurrents n'arrivant à couper la ligne d'arrivée avant sa fermeture seront classés en fonction de leur dernier passage à la marque au vent.
Les concurrents n'ayant pas réussi à enrouler une fois la porte/marque au vent seront classés DNF. Le classement final se fait en comparant les ordres d'arrivée et le nombre de passage au vent.

14.4 [DP] Les WASZP ayant fini et n'étant pas plus en course, doivent s'écarter de la zone d'arrivée.

14.5 La fenêtre d'arrivée sera égale à 10mn pour les parcours de 2 tours et à 7mn pour les parcours de trois tours.

14.6 À l'arrivée et dans la mesure du possible, les concurrents peuvent annoncer le nombre de tours qu'ils ont effectué.

15. SYSTEME DE PENALITE

15.1 La RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

16. TEMPS CIBLE ET TEMPS LIMITES

16.1 Les temps sont les suivants :

Classe	Temps cible	Temps limite pour finir pour le 1 ^{er}	Fenêtre d'arrivée 2 tours	Fenêtre d'arrivée 3 tours
WASZP	20 mn	30 mn	10 mn	7 mn

16.2 Le non-respect du temps cible ne sera pas un motif de réparation (ceci modifie la RCV 60.1).

17. DEMANDES D'INSTRUCTION

17.1 Pour chaque classe, le temps limite de réclamation est de 40 mn, après que le dernier bateau a fini la dernière course du jour ou après que le comité de course a signalé qu'il n'y aurait plus de course ce jour, selon ce qui est le plus tard. L'heure sera affichée sur le tableau officiel d'information.

17.2 Les formulaires de demandes d'instruction sont disponibles au secrétariat du jury situé au YC Carnac.

17.3 Des avis seront affichés au plus tard 30 minutes après le temps limite de réclamation pour informer les concurrents des instructions dans lesquelles ils sont parties ou appelés comme témoins. Les instructions auront lieu dans la salle du jury situé au YC Carnac. Elles commenceront à l'heure indiquée au tableau officiel d'information.

17.4 En l'absence de jury, les réclamations pourront être jugées ultérieurement par une commission jury de la CRA Bretagne.

18. CLASSEMENT

18.1 Une course doit être validée pour valider la compétition.

18.2 Courses retirées :

(a) Quand moins de 3 courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total des scores de ses courses.

(b) Quand 3 ou plus ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total des scores de ses courses à l'exclusion de son plus mauvais score.

19. REGLES DE SECURITE

19.1 *[DP] [NP]* Un émargement (sortie et retour) pourra être mis en place au YC Carnac.

19.2 *[DP] [NP]* Un bateau qui abandonne une course doit le signaler au comité de course ou à un bateau du comité, aussitôt que possible et s'il rentre à terre, doit se signaler au PC terre dès l'arrivée à terre.

19.3 ffvoile.fr/ffv/web/ffvoile/documents/PE_Regles_Securite_Bateaux_Foils_0715.pdf

20. REMPLACEMENT DE CONCURRENTS OU D'ÉQUIPEMENT

20.1 *[DP]* Le remplacement de concurrents ne sera pas autorisé sans l'approbation écrite préalable du comité de course ou du jury.

20.2 *[DP]* Le remplacement d'équipement endommagé ou perdu ne sera pas autorisé sans l'approbation du comité technique ou du comité de course. Les demandes de remplacement doivent lui être faites à la première occasion raisonnable.

21. CONTROLES DE JAUGE ET D'ÉQUIPEMENT

21.1 Un bateau ou son équipement peuvent être contrôlés à tout moment pour vérifier la conformité aux règles de classe et aux instructions de course.

21.2 *[DP]* Sur l'eau, un membre du comité technique peut demander à un bateau de rejoindre immédiatement une zone donnée pour y être contrôlé.

22. BATEAUX OFFICIELS

Les bateaux officiels sont identifiés par une flamme ou un marquage sur la coque YC Carnac.

23. ACCOMPAGNATEURS

23.1 *[DP] [NP]* Les accompagnateurs doivent rester en dehors des zones où les bateaux courent depuis le signal préparatoire de la première classe à prendre le départ jusqu'à ce que tous les bateaux aient fini ou abandonnés ou que le comité de course signale un retard, un rappel général ou une annulation.

23.2 *[DP] [NP]* Les bateaux accompagnateurs doivent être identifiés par une brassière jaune

23.3 La réglementation des conditions d'intervention des accompagnateurs sur les compétitions de la FFVoile s'appliquera.

23.4 *[DP] [NP]* Les bateaux accompagnateurs doivent avoir à bord :

- Des gilets de sauvetage (mini 50N) portés en permanence par toutes les personnes à bord

- Une VHF

- Un couteau

- Une ancre et une ligne de mouillage adaptée

- Un bout de remorquage flottant de 10mm de diamètre et de 15m de long

- Un dispositif de coupe circuit en cas de chute qui doit être connecté au pilote tant que le moteur est en marche (en accord notamment avec le division 240).

Les pilotes des bateaux accompagnateurs doivent se conformer à toute demande des arbitres ou des représentants de l'autorité organisatrice, particulièrement celles concernant l'assistance.

Les bateaux accompagnateurs doivent respecter les règles de navigation en vigueur localement, en particulier le respect des limitations de vitesse dans les différentes zones.

24. EVACUATION DES DETRITUS

Les débris peuvent être placés à bord des bateaux officiels ou accompagnateurs.

25. EMBLEMENTS

[DP] Les bateaux doivent être maintenus à la place qui leur a été attribuée quand ils se trouvent dans le parc à bateaux.

26. PRIX

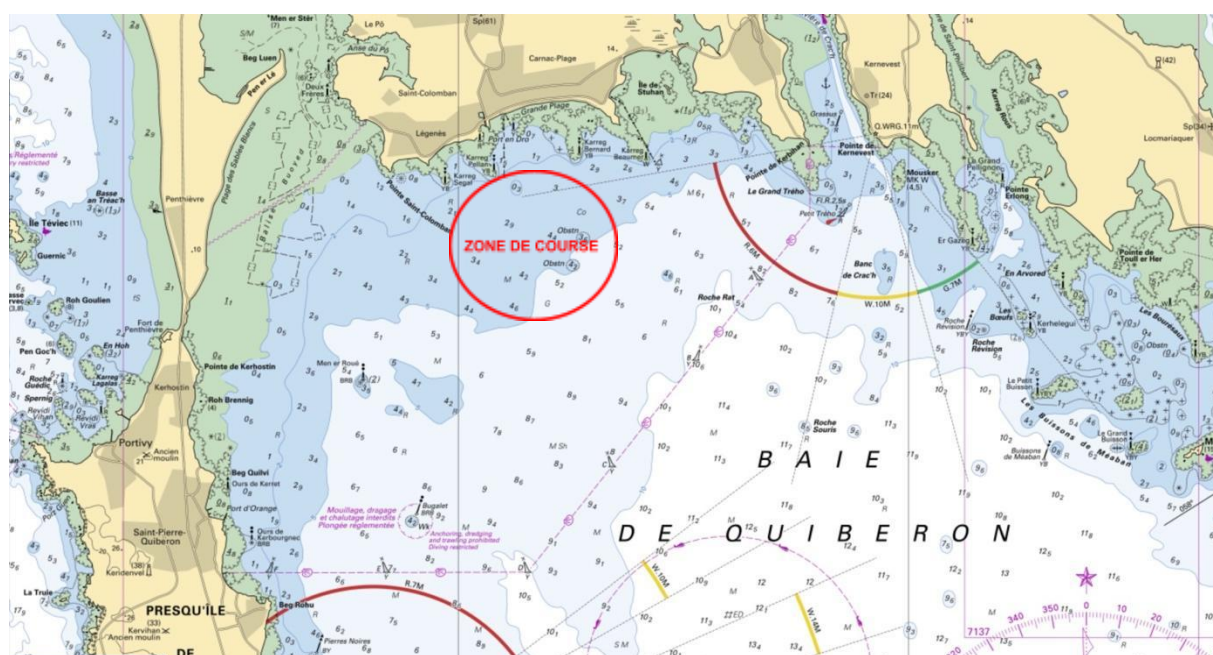
Des prix seront distribués aux trois premiers.

Arbitres désignés :

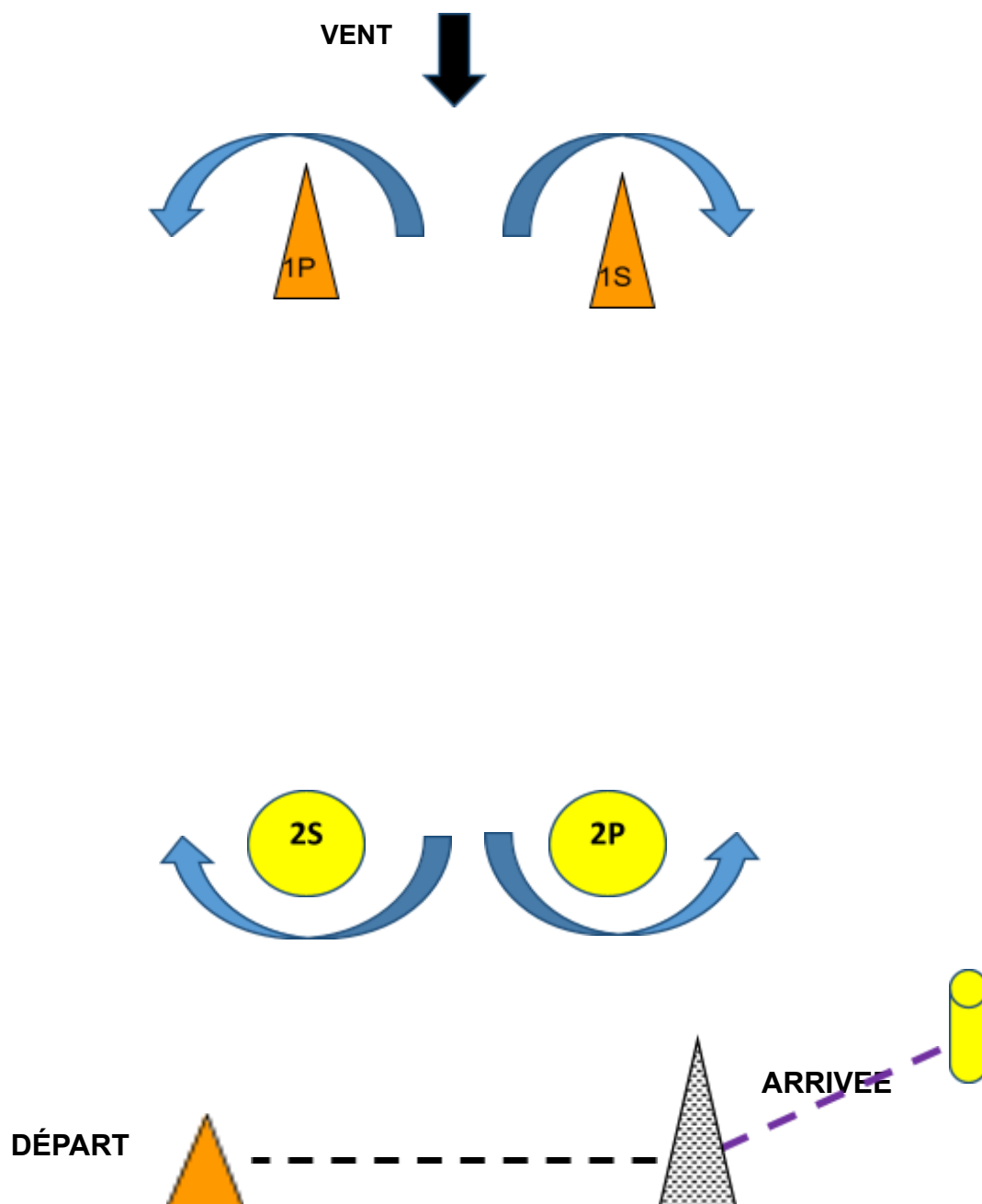
Présidente du comité de course : François PEDRO

Président-e du jury :

ANNEXE ZONES DE COURSE



ANNEXE PARCOURS CONSTRUITS



N°1: départ – 1P/1S – 2P - Arrivée

N°2: départ – 1P/1S – 2P/2S – 1P/1S – 2P - Arrivée

N°3: départ – 1P/1S – 2P/2S – 1P/1S – 2P/2S – 1P/1S – 2P - Arrivée

ARRIVÉE entre une bouée jaune crayon et le bateau comité.